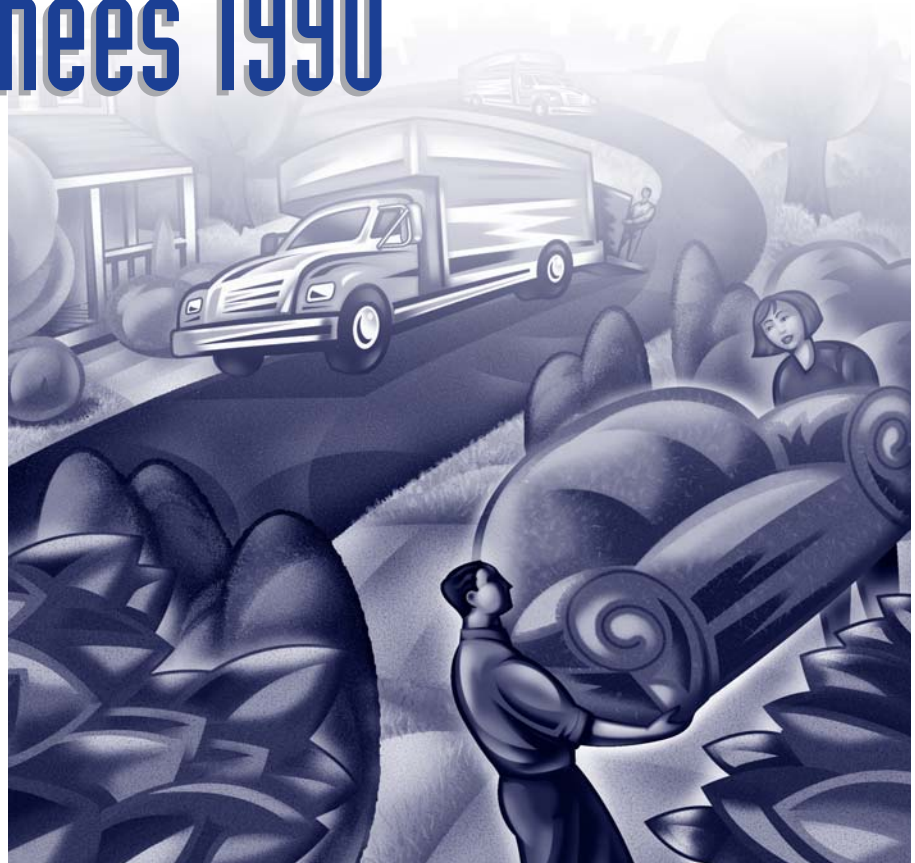


# La migration entre les régions rurales et les régions urbaines dans les années 1990

par Rick Audas et Ted McDonald

Les personnes migrent souvent pour améliorer leur situation personnelle et économique ainsi que celle de leur famille. Bien que les raisons à l'origine de la migration soient nombreuses et diverses, un des principaux facteurs qui incitent un grand nombre d'adultes en âge de travailler à déménager est la possibilité d'obtenir un meilleur emploi, un salaire plus élevé, une plus grande stabilité d'emploi et un bon équilibre entre le travail et les compétences personnelles. La migration permet également d'équilibrer les marchés du travail en offrant les postes disponibles à des personnes prêtes et aptes à les occuper.

L'émigration interne est un sujet qui préoccupe particulièrement les collectivités rurales. De nombreuses régions rurales ont un accès limité aux services publics — notamment aux services de santé et d'éducation —, et cet accès peut devenir encore plus restreint si leur population diminue. En général, ce



sont les jeunes personnes instruites qui quittent les régions rurales. Cette tendance peut contribuer au vieillissement

de la population active dans certaines de ces régions et affaiblir la capacité de croissance économique<sup>1</sup>.

1. Selon les données tirées du Recensement de la population de 1996, l'immigration interne des personnes de 20 à 28 ans vers les régions rurales de l'Ontario, de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et du Québec permet de neutraliser la baisse démographique attribuable au départ des jeunes de ces régions. R. Dupuy, F. Mayer et R. Morissette, « Les jeunes ruraux : rester, quitter, revenir », *Série de documents de recherche de la Direction des études analytiques*, n° 152, produit n° 11F0019MIF2000152 au catalogue de Statistique Canada, 2000. Toutefois, les régions rurales du Canada atlantique et des Prairies ont enregistré des pertes démographiques nettes dans le cas des jeunes. Voir également N. Rothwell, R. Bollman, J. Tremblay et J. Marshall, « Migration interne dans les régions rurales et les petites villes du Canada », *Bulletin d'analyse — Régions rurales et petites villes du Canada*, vol. 3, n° 6, produit n° 21-006-XIF au catalogue de Statistique Canada, 2002; J. Tremblay, « Migration des jeunes ruraux entre 1971 et 1996 », *Série de documents de travail sur l'agriculture et le milieu rural*, n° 44, produit n° 21-601-MIF2001044 au catalogue de Statistique Canada, 2001.

Les données contenues dans le présent article sont tirées de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR). L'EDTR est une enquête longitudinale annuelle d'envergure portant sur l'ensemble des personnes faisant partie des ménages privés au Canada, à l'exclusion des résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut ainsi que des personnes habitant dans les réserves indiennes. L'EDTR a été menée pour la première fois en 1993. Chaque panel de l'EDTR<sup>1</sup> est composé d'environ 15 000 ménages et de près de 30 000 adultes, lesquels sont suivis pendant une période de six années consécutives. Dans le cadre du présent article, on s'inspire des données tirées de trois panels qui se chevauchent : 1993 à 1998, 1996 à 2000 et 1999-2000.

Les répondants de 20 à 65 ans déclarent leur lieu de résidence au 31 décembre d'une année de référence de l'EDTR. Ces mêmes répondants déclarent leur lieu de résidence l'année suivante; ils sont alors considérés comme des migrants s'ils habitent dans une région géographique différente — c'est-à-dire dans une autre province, une autre région économique (RE) ou une autre subdivision de recensement (SDR). On calcule les taux d'émigration interne à partir des données relatives à tous les panels et à toutes les années comprises entre 1993 et 2000. Fait à noter, ces taux représentent un échantillon de plus de 232 000 années-personnes. Les taux d'émigration interne mentionnés dans le présent article constituent le pourcentage annuel moyen de la population qui a migré durant cette période. Les personnes qui arrivent au pays ou qui le quittent ne sont pas comprises dans cette analyse.

### La mesure de l'incidence de la migration sur la situation sur le marché du travail

Afin de déterminer de quelle manière la migration influe sur la situation sur le marché du travail, on compare les première et troisième années d'une période de référence en ce qui a trait au nombre de semaines travaillées, à la variation médiane des salaires et des traitements et à la réception de prestations d'assurance-emploi. Les répondants peuvent avoir déménagé entre la première et la deuxième année de la période de référence. En attendant jusqu'à l'année suivant un déménagement possible pour comparer la situation sur le marché du travail, un laps de temps suffisamment long se sera écoulé pour permettre aux migrants de s'adapter à leur nouveau marché du travail<sup>2</sup>. On compare la situation sur le marché du travail des migrants à celle des non-migrants afin de déterminer si la migration a contribué à des résultats différents de ceux obtenus par les non-migrants. Cette comparaison permet de comprendre les conséquences économiques liées à la migration.

Afin d'étudier l'effet net de la migration sur la situation de l'emploi, on a établi quatre groupes de personnes visées par l'EDTR :

**les personnes qui sont restées occupées** : il s'agit des personnes qui ont travaillé durant la première et la troisième année de la période de référence;

**les personnes qui ont commencé à être occupées** : il s'agit des personnes qui n'ont pas travaillé au cours de la première année, mais qui ont commencé à travailler durant la troisième année de la période de référence;

**les personnes qui ont cessé d'être occupées** : il s'agit des personnes qui étaient occupées au cours de la première année, mais qui ne l'étaient plus au cours de la troisième année de la période de référence;

**les personnes qui n'ont pas travaillé** : il s'agit des personnes qui n'ont travaillé ni au cours de la première année, ni au cours de la troisième année de la période de référence.

### Types de migrants

**Les migrants interprovinciaux** : il s'agit des répondants qui ont déménagé d'une province à une autre<sup>3</sup>.

**Les migrants ayant changé de RE** : ce sont les répondants qui ont déménagé d'une RE à une autre, à l'intérieur d'une même province. La RE est une unité géographique composée généralement de plusieurs divisions de recensement et située à l'intérieur d'une province; dans le cas de l'Île-du-Prince-Édouard, l'ensemble de la province représente une région économique. On considère souvent les régions économiques comme des marchés du travail locaux.

**Les migrants ayant changé de SDR** : il s'agit des répondants qui ont déménagé d'une SDR à une autre, à l'intérieur d'une même région économique. Les SDR correspondent généralement aux municipalités.

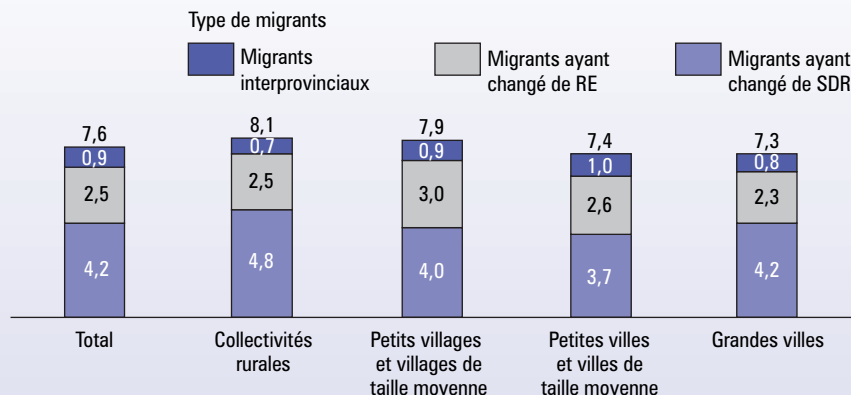
Dans le présent article, les répondants qui ont déménagé à l'intérieur d'une SDR ne sont pas considérés comme des migrants, car l'analyse porte sur des déménagements plus importants susceptibles de comporter un changement d'emploi ou de cheminement professionnel<sup>4</sup>.

### Taille des collectivités

Dans le cadre de cette analyse, on a étudié des collectivités comportant quatre tailles différentes : les collectivités rurales<sup>5</sup>, les petits villages ou villages de taille moyenne (où l'on trouve entre 1 000 et 24 999 habitants), les petites villes ou villes de taille moyenne (dont la population est de 25 000 à 249 999 habitants) et les grandes villes (comprenant 250 000 habitants et plus).

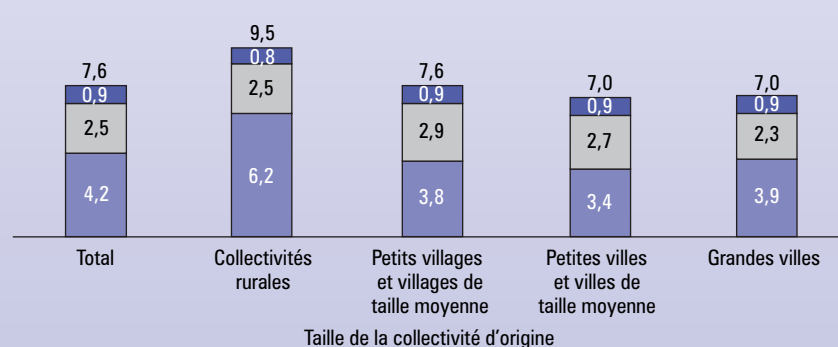
1. Un panel est un groupe de répondants qui sont admis dans une enquête longitudinale simultanément et qui sont interviewés à plusieurs reprises sur plusieurs années.
2. Seuls les répondants pour lesquels il existe des données de l'EDTR pour trois années consécutives ont été inclus, de sorte que l'analyse des variations des résultats relatifs au marché du travail est fondée sur un échantillon un peu plus petit.
3. Les migrants interprovinciaux sont ceux qui ont suscité le plus d'intérêt dans les textes spécialisés. Voir Z. Lin, « Canadiens nés à l'étranger et Canadiens de naissance : une comparaison de la mobilité interprovinciale de leur main d'œuvre », *Série de documents de recherche de la Direction des études analytiques*, n° 114, produit n° 11F0019MIF1998114 au catalogue de Statistique Canada, 1998; R. Finnie, « Qui sont les migrants? Analyse de la migration interprovinciale au Canada fondée sur un modèle logit par panel », *Série de documents de recherche de la Direction des études analytiques*, n° 142, produit n° 11F0019MIF 2000142 au catalogue de Statistique Canada, 2000; et K. Day et S. Winer, 2001.
4. Certains migrants ayant changé de SDR peuvent ne pas avoir changé d'emploi. Il arrive que certains migrants interprovinciaux n'aient pas à changer d'emploi si le déménagement se fait entre deux endroits frontaliers peu éloignés l'un de l'autre.
5. L'adjectif « rural » sert généralement à désigner la population rurale, par exemple celle vivant en dehors de localités de 1 000 habitants et plus, à l'intérieur d'une région rurale ou d'une petite ville (RRPV). L'acronyme RRPV désigne la population qui vit à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Les RMR ont un noyau urbain de 100 000 habitants et plus, et les AR, un noyau urbain de 10 000 à 99 999 habitants. Les petites villes et les municipalités avoisinantes sont incluses dans les RMR ou les AR si, pour se rendre au travail, au moins 50 % de la population active fait la navette entre ces localités et le noyau urbain de la RMR ou de l'AR.

Taux annuel moyen d'émigration interne (%)



... tandis qu'on observe les taux d'immigration interne les plus élevés dans les collectivités rurales

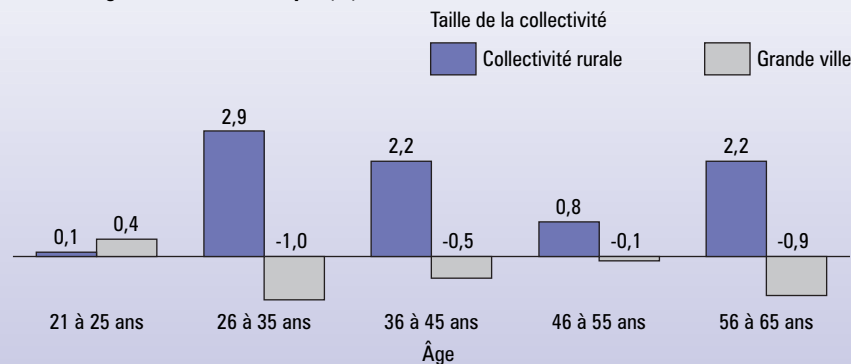
Taux annuel moyen d'immigration interne (%)



Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 2000.

Les personnes qui viennent de fonder une famille et celles dont l'âge se rapproche de la retraite sont les plus susceptibles d'être attirées vers les régions rurales

Taux de migration annuel net moyen (%)



Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 2000.

Dans le présent article, nous décrivons tout d'abord les profils d'émigration interne des adultes de 20 à 65 ans dans les années 1990, en comparant les migrants des régions rurales et urbaines et les distances des déménagements — soit la migration entre collectivités, entre régions ou entre provinces. De plus, nous étudions les changements des circonstances économiques, en comparant les situations existant avant et après un déménagement. Puis, dans une plus large mesure, nous examinons les conséquences économiques pour les conjoints, car le fait de déménager touche tous les membres d'une famille.

Les résidents des régions rurales sont tout aussi susceptibles de déménager que ceux des grandes villes

Chaque année, au cours de la période de référence de 1993 à 2000, une proportion moyenne de 7,6 % des personnes de 20 à 65 ans ont déménagé<sup>2</sup>. Les taux d'émigration interne chutaient à mesure qu'augmentait la distance, car les coûts liés au déménagement (financiers et psychologiques) étaient plus élevés et les personnes étaient moins bien informées des conditions des marchés du travail éloignés, de sorte qu'elles étaient aussi moins susceptibles de risquer de déménager. Selon les données tirées de l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR), 4,2 % de ces migrants ont déménagé dans une autre subdivision de recensement (SDR), 2,5 %, dans une autre région économique (RE), et 0,9 %, dans une autre province. Tant chez les personnes des régions rurales que chez celles des régions urbaines, la migration la plus probable est un changement de SDR, et la moins probable, un changement de province.

2. Des recherches préliminaires montrent des taux de migration généralement stables entre 1993 et 2000.

On convient généralement que les régions rurales présentent des taux plus élevés d'émigration interne que les régions urbaines — notamment dans le cas des personnes jeunes et qualifiées — lorsque les occasions d'emploi locales se font plus rares. Toutefois, les écarts entre les taux annuels d'émigration interne ne sont pas significatifs, s'établissant à 8,1 % dans les régions rurales et à 7,3 % dans les grandes villes. La plus grande partie des écarts est attribuable à des différences observées dans la migration d'une SDR à une autre. Les données de l'EDTR permettent également de croire que les régions rurales étaient les seules collectivités à afficher des taux d'immigration interne plus élevés que les taux d'émigration interne. Les personnes de 25 à 45 ans et celles dont l'âge les rapproche de la retraite étaient les plus susceptibles d'être attirées vers des régions rurales.

La proportion de Canadiens vivant dans des régions rurales a peu changé au fil du temps en raison d'un équilibre entre la migration de la campagne vers la ville et la migration de la ville vers la campagne. Bien sûr, différentes régions rurales du pays ne présentent pas nécessairement le même équilibre entre l'immigration et l'émigration internes, de sorte que certaines régions rurales peuvent voir leur population augmenter, tandis que d'autres peuvent la voir diminuer. En outre, les caractéristiques des migrants peuvent être différentes de celles des non-migrants<sup>3</sup>.

### Les migrants sont plus susceptibles d'être jeunes, célibataires et d'avoir un diplôme universitaire

Selon les données de l'EDTR, les personnes dans la vingtaine sont à peu près trois fois plus susceptibles d'être migrantes que les personnes d'âge moyen. Les jeunes adultes des régions rurales étaient proportionnellement plus nombreux à quitter leur région



## Les personnes jeunes, célibataires et ayant fait des études universitaires sont plus susceptibles d'être des migrants

Âge	Taille de la collectivité d'origine				
	Total	Collectivités rurales	Petits villages et villages de taille moyenne	Petites villes et villes de taille moyenne	Grandes villes
			Taux d'émigration interne annuel moyen (%)		
21 à 25 ans	16,6	20,9	19,0	16,7	14,8
26 à 35 ans	10,3	10,0	9,6	9,7	10,9
36 à 45 ans	5,8	5,2	6,4	5,9	5,8
46 à 55 ans	4,0	4,8	4,5	3,5	3,6
56 à 65 ans	3,7	4,1	3,7	3,2	3,7
<b>État matrimonial</b>					
Personnes célibataires	12,1	15,1	13,8	12,2	11,3
Personnes mariées	5,8	5,8	6,1	5,5	5,8
Autres	9,3	11,6	9,4	9,0	8,8
<b>Plus haut niveau de scolarité</b>					
Sans diplôme universitaire	7,0	7,2	7,4	6,9	7,0
Diplôme universitaire	9,2	10,2	8,9	8,7	9,2

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 2000.

que ceux résidant dans les grandes villes (21 % comparativement à 15 %). Il existe de nombreuses raisons pour lesquelles les jeunes sont plus susceptibles de déménager que les personnes âgées. Des recherches récentes montrent que les coûts de déménagement ont un effet dissuasif important en ce qui a trait à la migration<sup>4</sup>. Ces coûts sont moindres, en moyenne, pour les jeunes que pour les personnes âgées. Cela est le cas en partie, car les personnes âgées peuvent avoir une

famille plus grande et davantage de liens communautaires. En outre, ils sont plus susceptibles d'être propriétaire de leur habitation. De plus, les jeunes sont proportionnellement plus nombreux à avoir terminé leurs études depuis peu et à être à la recherche d'un emploi, de sorte qu'ils sont plus susceptibles de déménager. Par contre, les personnes âgées disposent de moins d'années pour récupérer l'investissement que comporte un déménagement, et leur capital humain

3. La richesse des données de l'EDTR permet d'examiner en profondeur les caractéristiques et les résultats liés à la migration. Toutefois, en raison de la petite taille de l'échantillon de l'EDTR, les données du recensement et les données fiscales permettent beaucoup mieux de mesurer les flux migratoires. L'analyse des données de l'EDTR (qui ne sont pas décrites dans le présent article) montre néanmoins que les populations rurales d'adultes du Canada atlantique, du Québec et des Prairies n'ont pas diminué, alors que l'Ontario et la Colombie-Britannique ont enregistré une hausse importante de leur population rurale, principalement à partir des régions urbaines d'une même province. Ces résultats concordent de manière générale avec les constatations présentées par d'autres chercheurs (voir Dupuy et autres, *op. cit.*, 2000; Rothwell et autres, *op. cit.*, 2002, et Tremblay, *op. cit.*, 2001).

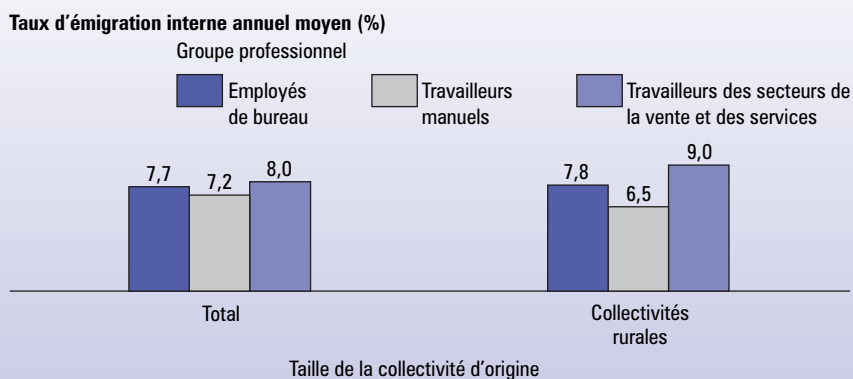
4. K. Day et S. Winer, *Policy-induced migration in Canada: An empirical study*, Université Carleton, document de travail n° 2001-08, 2001.

est davantage destiné à des sociétés précises. Ces facteurs les incitent donc à rester là où ils se trouvent<sup>5</sup>.

Fait peu étonnant, les personnes célibataires étaient proportionnellement plus nombreuses à migrer que celles qui étaient mariées. En outre, l'écart entre ces deux catégories de personnes était plus marqué dans les régions rurales que dans les grandes villes. Des coûts de déménagement moindres pour les personnes célibataires que pour les familles expliquent également les taux d'émigration interne plus élevés chez les personnes célibataires. En outre, les familles peuvent avoir plus d'un soutien économique, rendant ainsi la décision de déménager plus difficile, surtout si le conjoint occupe un emploi plus rémunérateur. Les charges psychologiques liées au déménagement sont également plus grandes selon le nombre de personnes que compte une famille.

Les personnes ayant un diplôme universitaire étaient également plus susceptibles d'être migrantes que celles ne possédant pas ce genre de diplôme, et ce, indépendamment de la taille de la collectivité. Par exemple, parmi les résidents des régions rurales, la proportion annuelle de personnes ayant un diplôme universitaire et qui avaient migré était de 10 %, tandis que cette proportion était de 7 % dans le cas des personnes ne possédant pas de diplôme universitaire. Dans les grandes villes, 9 % des personnes ayant un diplôme universitaire avaient quitté leur région, par rapport à 7 % de celles n'ayant pas ce genre de diplôme. Il se peut qu'un niveau de scolarité élevé facilite la migration, car les personnes très instruites disposent d'un éventail plus large d'occasions d'emploi et elles

5. Le terme capital humain renvoie aux connaissances pratiques, aux compétences acquises et aux habiletés apprises qui rendent une personne potentiellement productive et apte à gagner un revenu en échange d'un travail.



Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 2000.

peuvent être davantage au courant des possibilités existant ailleurs.

**Les travailleurs des secteurs de la vente et des services sont plus susceptibles d'être migrants, surtout ceux des régions rurales**

Le type d'emploi influe également sur les taux d'émigration interne. Sans tenir compte de la taille de la collectivité, les travailleurs des secteurs de la vente et des services étaient plus susceptibles de déménager que les personnes appartenant à d'autres groupes professionnels. Cela était surtout vrai dans le cas des travailleurs de ces groupes professionnels résidant dans les régions rurales. Il se peut que les travailleurs des secteurs de la vente et des services qui habitent dans des régions rurales soient attirés par les villes, où il y a davantage d'emplois plus rémunérateurs. Toutefois, les travailleurs de ces secteurs qui résident dans les grandes villes sont moins susceptibles d'améliorer leur situation en déménageant. Même si les travailleurs manuels présentaient des taux de chômage parmi les plus élevés en 2002, ils étaient les moins susceptibles de déménager, indépendamment de la taille de leur collectivité. Compte tenu de la restructuration économique et du déclin du secteur primaire et de la

fabrication observés tout au long des années 1990, il se peut qu'il y ait moins d'occasions d'emploi pour les travailleurs manuels dans d'autres régions.

**Les non-migrants sont plus susceptibles de travailler une année complète**

Lorsque les personnes déménagent, c'est souvent pour améliorer leurs perspectives d'emploi. Parfois, le chômage ou un emploi atypique empêchent des travailleurs de migrer à un endroit où ils estiment que les occasions d'emploi sont meilleures. Les personnes qui travaillent toute l'année (de 48 à 52 semaines) ont moins envie de déménager, en partie parce que les coûts de leur déménagement pourraient être plus élevés que ceux des personnes travaillant à temps partiel. De plus, cette envie de déménager est moins présente en raison d'une perte d'ancienneté et d'avantages sociaux, et également à cause du manque à gagner durant un déménagement. Selon l'EDTR, les non-migrants sont beaucoup plus susceptibles de travailler une année complète que les migrants et moins susceptibles d'avoir travaillé seulement durant une partie de l'année écoulée. Fait peu étonnant, les migrants

qui parcourent de longues distances dans leur déménagement sont proportionnellement moins nombreux à avoir travaillé toute l'année et plus nombreux à avoir travaillé durant une partie de l'année seulement que les migrants qui ont déménagé en un endroit peu éloigné. Environ 65 % des non-migrants ont déclaré avoir travaillé toute l'année, comparativement à 62 % des migrants qui ont changé de SDR, à 58 % des migrants qui ont changé de RE et à 54 % des migrants qui ont changé de province. Toujours selon l'EDTR, les personnes qui ont travaillé seulement une partie de l'année sont plus susceptibles de déménager que celles ayant travaillé toute l'année et que les personnes qui n'ont pas travaillé du tout.

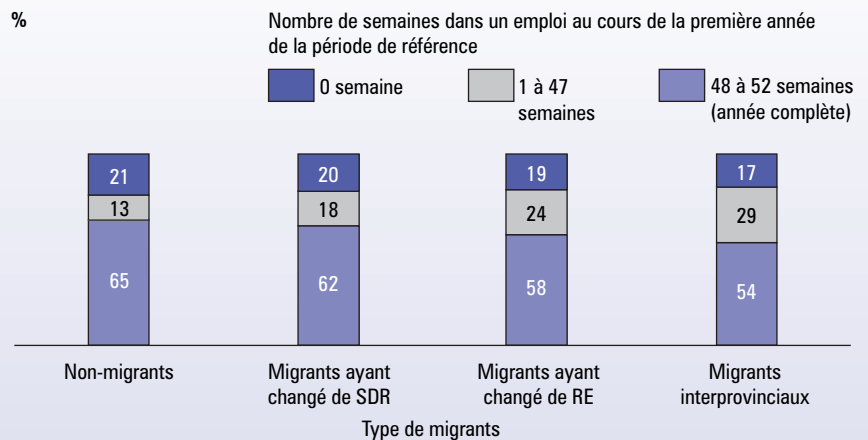
Le fait de recevoir des prestations d'assurance-emploi (a.-e.) est un indicateur de l'adéquation de l'offre et de la demande et d'une instabilité d'emploi<sup>6</sup>. En raison des taux de chômage élevés qui existent dans de nombreuses régions rurales, plus de personnes résidant dans ces régions reçoivent des prestations d'a.-e.<sup>7</sup>. Comme les migrants sont plus susceptibles que les non-migrants d'avoir travaillé seulement une partie de l'année, ils sont également plus susceptibles de recevoir des prestations d'a.-e. De plus, les migrants interprovinciaux présentent la plus forte probabilité de recevoir de telles prestations avant de déménager. En définitive, des taux élevés d'émigration interne sont associés à des probabilités

6. L'a.-e. offre une aide financière temporaire aux personnes sans emploi pendant que celles-ci cherchent du travail ou améliorent leurs compétences, pendant une grossesse ou lorsqu'elles prennent soin d'un nouveau-né ou d'un enfant adopté, ou pendant une période de maladie.

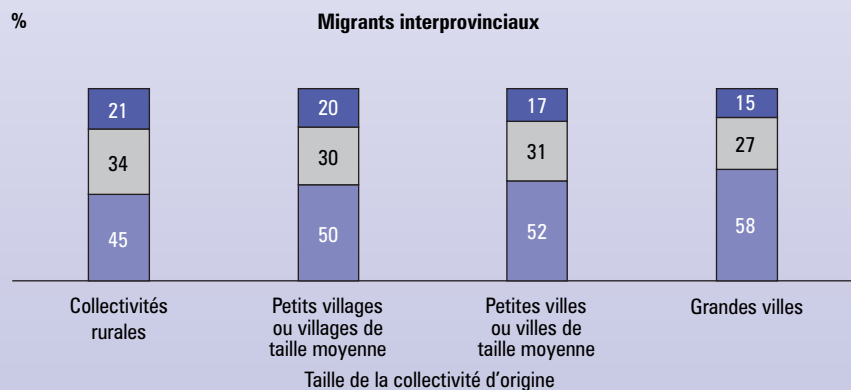
7. Dans les régions où il y a un taux de chômage élevé, le nombre de semaines de travail pour être admissible à des prestations d'a.-e. est moindre. Dans d'autres régions, il peut être plus facile ou plus difficile d'accumuler le nombre de semaines d'emploi donnant droit à des prestations d'a.-e.



## Les migrants interprovinciaux étaient les moins susceptibles d'avoir été occupés pendant une année complète avant le déménagement...



## ... surtout les migrants interprovinciaux provenant de régions rurales



Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 2000.



## Les migrants interprovinciaux sont les plus susceptibles de recevoir des prestations d'assurance-emploi (a.-e.) avant le déménagement

	Taille de la collectivité d'origine			
	Collectivités rurales	Petits villages et villages de taille moyenne	Petites villes et villes de taille moyenne	Grandes villes
	<b>% de personnes ayant reçu des prestations d'a.-e. au cours de la première année de la période de référence</b>			
Non-migrants	14,7	19,8	17,1	14,9
Migrants ayant changé de SDR	18,4	24,0	21,9	21,6
Migrants ayant changé de RE	18,1	19,6	21,1	19,0
Migrants interprovinciaux	22,4	26,7	25,5	19,8

Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 2000.

Type de migrants	Changement de situation d'emploi au cours de la période de référence				Taux d'emploi	
	Personnes qui sont restées occupées	Personnes qui ont commencé à être occupées <sup>1</sup>	Personnes qui ont cessé d'être occupées <sup>2</sup>	Personnes qui n'ont pas travaillé <sup>3</sup>	Première année de la période de référence	Troisième année de la période de référence
				%		
Non-migrants	74,1	5,5	4,0	16,4	78	80
Migrants ayant changé de SDR	76,7	5,9	5,1	12,4	82	82
Migrants ayant changé de RE	75,4	8,1	6,7	9,7	82	84
Migrants interprovinciaux	76,9	9,3	6,7	7,1	84	86
<b>Chefs du ménage</b>						
Non-migrants	86,6	4,9	1,3	7,2	88	91
Migrants ayant changé de SDR	87,9	5,0	1,6	5,5	90	93
Migrants ayant changé de RE	84,7	8,1	3,1	4,1	88	93
Migrants interprovinciaux	87,8	8,0	1,6	2,6	89	96
<b>Conjoints des chefs du ménage</b>						
Non-migrants	65,4	5,9	5,5	23,3	71	71
Migrants ayant changé de SDR	62,8	8,4	7,5	21,3	70	71
Migrants ayant changé de RE	60,9	14,0	7,4	17,6	68	75
Migrants interprovinciaux	57,7	16,7	12,8	12,9	70	74

1. N'a pas travaillé au cours de la première année, mais a travaillé au cours de la troisième année de la période de référence.  
2. A travaillé au cours de la première année, mais non au cours de la troisième année de la période de référence.  
3. N'a travaillé ni au cours de la première année, ni au cours de la troisième année de la période de référence.  
Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 2000.

élevées de recevoir des prestations d'a.-e., et ce, peu importe la taille de la collectivité.

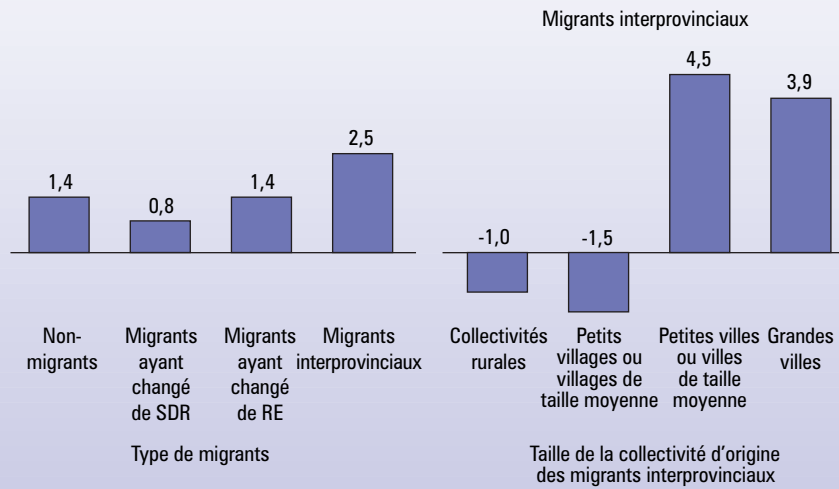
La présente analyse révèle plusieurs tendances importantes concernant les migrants. La décision de migrer d'une région rurale vers une région urbaine peut être motivée par une pénurie de possibilités économiques, et les personnes qui sont au chômage et qui dépendent de prestations d'a.-e. sont les plus susceptibles de migrer.

### Seuls les migrants interprovinciaux provenant des villes affichent une hausse beaucoup plus marquée du taux d'emploi que les non-migrants

Comme les personnes qui déménagent le font souvent pour améliorer leurs possibilités d'emploi, on s'attend à ce que les migrants travaillent plus, soient moins susceptibles de recevoir des prestations d'a.-e. et bénéficient de salaires et de traitements plus élevés

après avoir déménagé. Toutefois, les progressions escomptées peuvent ne pas se concrétiser si la situation sur le nouveau marché du travail est plus difficile que prévu. Ainsi, l'absence de ces progressions peut indiquer que les migrants éprouvent des difficultés à s'adapter au nouveau marché du travail. Les progressions sont mesurées en comparant les indicateurs du marché du travail — comme les taux d'emploi, le fait de recevoir des prestations d'a.-e.

**Variation en pourcentage des taux d'emploi\***



\* Variation des taux d'emploi entre la première et la troisième année de la période de référence.  
Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 2000.

et le salaire ou le traitement gagné au cours de la première année d'une période de référence — avec les indicateurs correspondants pour la troisième année de cette période, c'est-à-dire l'année qui a suivi celle du déménagement d'un migrant.

La conjoncture économique s'est améliorée durant la période étudiée, soit de 1993 à 2000. Il n'est donc pas étonnant de constater que les migrants et les non-migrants affichent un taux d'emploi plus élevé au cours de la troisième année de référence que durant la première année. Cependant, seuls les migrants interprovinciaux provenant de villes où l'on compte 25 000 habitants et plus présentent une hausse du taux d'emploi beaucoup plus marquée que les non-migrants. Quelle que soit la taille de la collectivité, plus le lieu du déménagement est éloigné, plus les personnes sont susceptibles de commencer à occuper un emploi à la suite du déménagement. Après avoir déménagé, les migrants s'attendent à améliorer leur situation en commençant à travailler dans un nouvel emploi, mais, fait inattendu, les migrants sont

également plus susceptibles que les non-migrants de quitter leur emploi durant la période de référence. En outre, plus les personnes déménagent dans un endroit éloigné, plus elles sont susceptibles de cesser de travailler. Bien que la décision de déménager soit motivée par les avantages que l'on s'attend à obtenir en déménageant, il arrive que ceux-ci ne se concrétisent pas en raison des données imprécises par rapport au marché du travail. Le fait de déménager dans des endroits éloignés amène une plus grande incertitude et peut aboutir à une perte d'emploi après le déménagement.

De plus, le fait de déménager peut nécessiter qu'un membre de la famille renonce à son emploi, de sorte que les avantages liés au déménagement peuvent être répartis de façon inégale au sein d'une famille. Il est donc important d'examiner la situation sur le marché du travail pour les deux conjoints, et ce, avant et après la migration.

Comme prévu, le chef du ménage (généralement l'homme)<sup>8</sup> est plus susceptible que le conjoint (habituellement

la femme) de travailler au cours des deux périodes. En outre, les chefs de ménage et leurs conjoints qui migrent sont plus susceptibles que les non-migrants de travailler au cours des deux périodes. De plus, l'écart entre les migrants et les non-migrants est plus marqué dans le cas de déménagements dans des endroits éloignés. Toutefois, les flux d'arrivée dans un emploi et de départ d'un emploi sont beaucoup plus marqués chez les conjoints que chez les chefs de ménage. Par exemple, 17 % des migrants interprovinciaux considérés comme les conjoints des chefs de ménage commencent à occuper un emploi par rapport à 8 % des chefs de ménage. Ces données laissent entendre que, chez les conjoints, la migration cause plus de perturbations liées au travail que chez les chefs de ménage. La forte proportion de conjoints qui commencent un emploi semble indiquer que de nombreux couples tiennent compte des conséquences possibles du déménagement sur leur travail quand ils décident de migrer.

### Plus de semaines travaillées après le déménagement

Durant la période de référence, le nombre de semaines travaillées a augmenté chez les migrants et les non-migrants. Toutefois, la progression la plus marquée a été enregistrée chez les migrants interprovinciaux ruraux, ce qui représente une hausse de 4,7 semaines. Cette progression permet d'avancer que le sous-emploi dans les régions rurales pourrait inciter certaines personnes à déménager à un endroit où les occasions d'emploi sont plus nombreuses. Dans l'ensemble, les non-migrants

8. Le terme « chef du ménage » fait référence à la personne qui gagne le salaire le plus élevé au sein de la famille. Dans le cas des familles comprenant un couple marié ou vivant en union libre, 76 % des personnes ayant le salaire le plus élevé étaient des hommes.



ont travaillé 0,4 semaine de plus durant la troisième année qu'au cours de la première année de la période de référence, tandis que les migrants ayant changé de SDR ont travaillé 1,2 semaine de plus, ceux ayant changé de RE, 2,6 semaines de plus, et les migrants interprovinciaux, 1,9 semaine de plus.

Comme pour les taux d'emploi, la progression a été très différente dans le cas des chefs du ménage et des conjoints. Les non-migrants chefs du ménage ont affiché très peu de variation pour ce qui est du nombre moyen de semaines travaillées, tandis que les migrants interprovinciaux chefs du ménage ont travaillé trois semaines de plus. En revanche, les conjoints non-migrants ont travaillé environ une semaine de plus au cours de la troisième année, alors que les conjoints qui ont migré d'une province à une autre ont travaillé 0,6 semaine de plus.

### Un salaire plus élevé après le déménagement

La migration a également une incidence sur les gains. En effet, les personnes peuvent choisir de déménager non seulement pour avoir de meilleures occasions d'emploi, mais également pour trouver un emploi plus rémunérateur. Quelle que soit la taille de la collectivité, les personnes qui ont déménagé d'une RE à une autre ou d'une province à une autre affichaient des progressions de salaires et de traitements beaucoup plus marquées que celles n'ayant pas déménagé ou ayant déménagé dans un endroit peu éloigné. En moyenne, les rémunérations médianes des non-migrants ont augmenté de 4 %, tandis que les salaires des migrants qui ont changé de SDR, de RE ou de province ont augmenté de 8 %, 16 % et 22 % respectivement<sup>9</sup>. Il ne fait pas de doute que la plus forte progression observée chez les migrants est explicable en partie parce que ceux-ci sont



## Les migrants interprovinciaux sont ceux qui profitent le plus d'un déménagement

Type de migrants	Taille de la collectivité d'origine				Grandes villes	Chefs du ménage	Conjoints des chefs du ménage
	Total	Collec- tivités rurales	Petits et villages de taille moyenne	Petites villes et villes			
<b>Variation du nombre de semaines travaillées</b>							
	Semaines						
Non-migrants	0,4	0,4	0,3	0,3	0,5	0,1	1,2
Migrants ayant changé de SDR	1,2	1,6	1,6	1,4	0,8	0,6	1,3
Migrants ayant changé de RE	2,7	1,7	3,4	2,4	2,8	0,9	-0,5
Migrants interprovinciaux	1,9	4,7	1,6	2,1	1,3	3,2	0,6
<b>Variation des salaires et des traitements annuels médians</b>							
	%						
Non-migrants	3,6	3,5	3,1	3,3	4,4	1,5	5,7
Migrants ayant changé de SDR	7,8	7,3	4,9	11,8	8,8	3,0	11,7
Migrants ayant changé de RE	16,0	9,0	10,1	25,6	18,8	4,2	15,7
Migrants interprovinciaux	22,3	50,9	14,0	29,2	11,3	7,8	14,2
<b>Variation du pourcentage de personnes recevant des prestations d'a.-e.</b>							
	Points de pourcentage						
Non-migrants	-2,4	-2,7	-2,8	-2,1	-2,2	..	..
Migrants ayant changé de SDR	-3,4	-3,6	-3,7	-2,4	-3,5	..	..
Migrants ayant changé de RE	-1,7	1,5	-2,2	-1,3	-2,7	..	..
Migrants interprovinciaux	-1,5	-9,0	2,8	-2,9	-0,6	..	..
.. Non disponibles.							
Source : Statistique Canada, Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1993 à 2000.							

plus jeunes et plus instruits que les non-migrants.

Au cours de la période de référence de deux ans, les conjoints ont enregistré, en pourcentage, de fortes hausses de salaires et de traitements comparativement aux chefs de ménage. Ces hausses variaient de 6 % chez les non-migrants à 16 % chez les migrants ayant changé de RE<sup>10</sup>. Les progressions ont été

9. Toutefois, si le salaire était bas avant la migration, même une forte hausse en pourcentage ne correspond pas nécessairement à une progression importante en dollars.

10. Les variations en pourcentage des salaires et des traitements médians ont été calculées uniquement dans le cas des personnes qui occupaient un emploi durant les première et troisième années de la période de référence.

plus faibles dans le cas des chefs du ménage, s'établissant à 1 % chez les non-migrants et à 8 % chez les migrants interprovinciaux.

### **Les migrants sont plus susceptibles que les non-migrants de recevoir des prestations d'a.-e. après la migration**

Avant de déménager, les migrants étaient plus susceptibles que les non-migrants de recevoir des prestations d'a.-e.; cela pourrait avoir contribué au choix d'un déménagement. Au cours de la période de référence, on a observé des diminutions similaires de la proportion de personnes recevant des prestations d'a.-e. chez les migrants et chez les non-migrants. Une exception remarquable est l'important recul en pourcentage observé dans la proportion de migrants interprovinciaux ruraux recevant des prestations d'a.-e. Ce résultat est conforme à l'augmentation des gains et du nombre de semaines travaillées chez ce groupe de migrants. Quelle que soit la taille de la collectivité, tous les migrants étaient proportionnellement plus nombreux que les non-migrants à recevoir des prestations d'a.-e. au cours de la troisième année de la période de référence.

Durant la troisième année de la période de référence, les migrants, surtout les migrants interprovinciaux, étaient beaucoup plus susceptibles que les non-migrants de commencer à recevoir des prestations d'a.-e. ou de cesser de recevoir ce type de prestations. Selon les données tirées de l'EDTR, 13 % des migrants interprovinciaux ont cessé de recevoir des prestations d'a.-e., tandis que 11 % d'entre eux ont commencé à recevoir ces prestations. Dans le cas des non-migrants, les pourcentages correspondants étaient de 8 % et 6 % respectivement. Ces données laissent entendre que la migration, en particulier la migration interprovinciale, s'accompagne d'une plus grande incertitude par rapport au marché du travail.

### **Résumé**

Bien que l'émigration interne soit importante dans les régions rurales, il existe aussi un flux opposé de personnes migrant des villes vers les régions rurales qui fait plus que neutraliser l'émigration. Les personnes les plus susceptibles de migrer sont jeunes, célibataires et possèdent un diplôme universitaire. Les personnes possédant ces caractéristiques sont aussi proportionnellement plus nombreuses que les non-migrants à occuper un emploi et à travailler moins qu'une année complète. Ainsi, les migrants ont tendance à tirer les plus grands avantages d'un déménagement et à assumer les coûts économiques et psychologiques les plus faibles associés à ce déménagement. Les migrants interprovinciaux sont également plus jeunes et plus instruits.

En moyenne, la migration apporte des avantages économiques considérables aux migrants. En effet, les avantages les plus importants sont observés chez les migrants qui déménagent dans des endroits plus éloignés, et surtout chez les migrants qui quittent les régions rurales. Ces migrants ont tendance à gagner et à travailler davantage. En outre, chez les migrants des régions rurales, le déménagement pourrait contribuer à briser le cycle de dépendance à l'a.-e. Toutefois, la migration s'accompagne généralement d'une plus grande instabilité de l'emploi, les migrants étant plus susceptibles de commencer ou de cesser une activité professionnelle que les non-migrants. Cette instabilité accrue pourrait avoir contribué à faire augmenter encore plus le taux d'utilisation de prestations d'a.-e. chez les migrants que chez les non-migrants, et ce, tant au début qu'à la fin de la période de référence, les migrants cherchant alors de nouvelles occasions d'emploi dans des marchés du travail qui ne leur sont pas familiers.

Bien que les avantages économiques nets soient importants pour les migrants, la migration comporte

souvent le déménagement d'une famille entière. Certains membres d'une famille peuvent voir leur revenu augmenter, tout comme leur nombre de semaines de travail par année et leur stabilité d'emploi. Toutefois, pour d'autres membres de la famille, déménager s'avère désavantageux. En effet, les résultats d'un déménagement ne sont pas les mêmes pour les chefs du ménage que pour les conjoints. En outre, les conjoints qui déménagent affichent une croissance salariale plus importante et sont plus susceptibles de commencer un emploi ou d'en quitter un que les migrants chefs du ménage.

Dans le présent article, nous fournissons des preuves supplémentaires que la migration est le fait de personnes jeunes et instruites et que les avantages économiques (un meilleur salaire et une plus grande sécurité d'emploi) sont considérables pour bon nombre de personnes. La migration pourrait constituer un important moyen de s'adapter au marché du travail, démarche qui est souvent nécessaire pour briser le cycle à long terme du travail irrégulier et de la dépendance à l'a.-e. Toutefois, ce qui est peut-être encore plus important est de démontrer la nécessité d'évaluer la migration dans un contexte familial plus large. Chez les conjoints, les avantages économiques découlant de la migration sont beaucoup plus variables et, dans certains cas, les avantages sont meilleurs que ceux dont bénéficient les chefs du ménage.

---



**Rick Audas** est professeur adjoint à la Memorial University of Newfoundland, et **Ted McDonald** est professeur agrégé à l'Université du Nouveau-Brunswick.